

LA CARTE D'IDENTITÉ DU PROJET

L'école Jaune et Bleu

ASM (Association Sportive Montferrandaise) Omnisports
Clermont-Ferrand – Pôle Sport Avenir Jeunesse

Thématique(s)

L'école Jaune et Bleu cible les thématiques liées à la citoyenneté, à la réussite scolaire, l'éducation par le sport et à la nutrition.

Objectifs

L'ASM Omnisports de Clermont Ferrand se fixe plusieurs objectifs dans le cadre de ce projet :

- Donner une appétence à la pratique sportive, individuelle et collective
- Faire pratiquer une activité physique régulière
- Se servir du sport comme levier éducatif
- Faciliter les apprentissages (scolaires, sportifs, de savoir être)
- Éduquer à la santé et à la nutrition





Public(s) concernés

Enfants de 8-10 ans, 2 groupes de 30, issus de deux écoles en QPV (Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville)



Stratégies d'action déployées

Plusieurs stratégies sont mises en œuvre pour atteindre ces objectifs :

- L'utilisation du sport comme un levier éducatif
- L'éducation pour la santé
- L'éducation à la citoyenneté
- Le développement de compétences comme le savoir être



Activités déployées

L'école Jaune et Bleu est une des actions parmi la quarantaine, menées à l'année dans le cadre du pôle éducatif du club. Ce projet se déroule deux fois par semaine, de 16h à 18h pour chacune des deux écoles du quartier de la Gauthière. En partenariat avec la ville, celle-ci met à disposition deux ETAPS (Educateur territorial des activités physiques et sportives) pour diriger les activités sportives. Activités déployées :

- Formation des éducateurs sportifs à playdagogie, (active et participative qui utilise le jeu sportif pour faciliter les apprentissages) par Play International.
- Atelier d'aide aux devoirs par groupe de 15.
- Atelier APS multi activités, multisports (changement de sport tous les trimestres).
- Goûter en commun, temps d'éducation à l'alimentation (collation, équilibre alimentaire, ...).
- Après le goûter, inversion des groupes APS et Aide aux devoirs.



Financements

Le financement de ce projet est de 21 000 € par école et par an.

Les financements viennent de plusieurs sources : de l'ASM directement, de la Ville de Clermont, de l'association APELS (prix Fais-nous rêver), de Techpro (entreprise)



Territoire/lieu de déroulement de l'action

Deux écoles du quartier de la Gauthière à Clermont-Ferrand, l'école Jean De La Fontaine et l'école Charles Perrault.



Partenaires impliqués

Différents partenaires sont mobilisés dans le projet, avec en interne l'ASM et le pôle Sport Avenir Jeunesse, l'Éducation nationale (équipes éducatives des deux écoles + rectorat), la ville de Clermont-Ferrand.



Indicateurs d'évaluation

L'évaluation se porte principalement sur l'implication, le compartiment, et la motivation, en sport mais aussi pour l'aide au devoir. Un livret d'évaluation informe les directeurs d'écoles et les parents pour les deux semestres de l'année.

L'école Jaune et Bleu

ASM Omnisports Clermont-Ferrand – Pôle Sport Avenir Jeunesse

L'action en quelques mots

L'école Jaune et Bleu souhaite utiliser le sport comme moyen éducatif pour les composantes physiques, sociales et mentales des jeunes, dans une approche globale et ludique, pour une réussite scolaire et une éducation permanente.

Le club souhaite jouer un rôle actif dans la communauté locale, notamment au sein du quartier où il est implanté. Ce rôle a toujours été plébiscité par les fondateurs du club, avec une vision de sport pour tous et d'intégration par le sport.

L'école Jaune et Bleu est un dispositif de soutien scolaire et de partenariat avec deux écoles proches du club de l'ASM. Les élèves de CM1 et CM2 bénéficient d'un goûter et d'une sensibilisation à l'alimentation saine. Les enfants sont accompagnés par un soutien aux devoirs et des activités sportives à la sortie de l'école, pendant deux heures (de 16 à 18h), deux jours par semaine.

Le contexte

L'ASM Omnisports est un club adhérent à la Fédération Française des Clubs Omnisports. Il est composé de 15 sections sportives, complétées par un pôle « Sport Avenir Jeunesse » (travaillant à l'intégration des jeunes par le sport et au dynamisme de la communauté locale), un pôle « ASM vitalité » (sport en entreprise, en station thermale, en local, à la maison, bilan de santé) et un pôle performance (rugby). Le club a été fondé en 1911 pour promouvoir une politique sportive ouverte au plus grand nombre, en proposant d'une part une participation aux compétitions nationales et internationales au plus haut niveau et en encourageant la pratique à tous les âges de la vie. Le club accueille plus de 7000 adhérents, 172 salariés (80 ETP) et 400 bénévoles. Il est situé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville. Les infrastructures du club incluent un espace restauration (7j/7 avec 300 repas par service), un cabinet médical intégré (médecins, kiné, diététiciens) réalisant 12 000 actes médicaux par an, des infrastructures à la Gauthière (6 hectares), aux Gravances (16 hectares) et une salle de lutte, rue Diderot. L'ASM souhaite travailler autour de parcours de vie avec quatre thématiques : sports pour la santé, sports pour tous, sports pour s'intégrer et sports pour devenir. Le pôle Sport Avenir Jeunesse anime une trentaine d'actions par an.

Le dispositif touche 60 enfants par année, de CM1 et de CM2 des écoles Jean de La Fontaine et Charles Perrault, ainsi que leurs familles. Le choix de ces écoles a été réalisé pour éviter les problématiques de transports, et la sélection des enfants a été posée selon trois critères : des jeunes en difficulté scolaires, et/ou en difficulté sociale et/ou qui n'ont pas de pratique sportive dans le milieu associatif.

Le constat

Au départ, le club souhaitait faire plus pour le quartier au sein duquel il déploie ses activités. Le but est de proposer à ces enfants, la possibilité de pratiquer du sport dans le cadre du club et également contribuer à l'apprentissage scolaire de ces enfants avec l'aide et les compétences des éducateurs diplômés.

L'opportunité

Le projet a débuté en 2017 avec une école (Jean Fontaine), par la construction du programme et la recherche de partenariats pour pouvoir proposer deux heures d'activités par jour, quatre jours par semaine pour ces jeunes de CM1 et CM2.

Le dispositif de l'École Jaune et Bleu s'inscrit « dans le cadre des actions de la politique de la ville, qui sont : la mairie, la métropole, le département et l'État.

Les principes d'action

- Proposer une activité sportive régulière pour les enfants du dispositif.
- Proposer une aide aux devoirs de qualité pour ces enfants, dont les familles recherchent une aide, un soutien à l'apprentissage scolaire pour leurs propres enfants.
- Adopter une posture professionnelle, pour que les enfants s'adressent à nous de manière respectueuse et qu'ils nous donnent du crédit dans nos paroles et actions.
- Favoriser la mixité des âges et des cultures, où notamment les jeunes côtoient les pratiquants adultes, pour créer un climat d'échange intergénérationnel et interculturel positif.
- Mise en place d'un livret d'évaluation pour informer les directeurs d'écoles et les parents sur les comportements et l'évolution des enfants tous les semestres.

Les objectifs du projet

L'ASM Omnisports de Clermont Ferrand se fixe plusieurs objectifs dans le cadre de ce projet :

- Donner une appétence à la pratique sportive, individuelle et collective et se servir du sport comme levier éducatif
- Faciliter les apprentissages (scolaires, sportifs, de savoir-être)



Le contenu de l'action

L'accompagnement des jeunes se fait à partir de plusieurs activités :

- En début d'année scolaire, ce sont les enseignants des écoles qui ont identifié les enfants en difficultés et leur ont proposé l'activité. Les jeunes ont tout de suite adhéré et sont venus participer aux séances (« on a fait septembre, octobre, novembre et il n'y avait pas un absent. »). Même si les jeunes n'allaient pas à l'école, ils venaient aux activités, notamment pour le goûter proposé.
- Pour les enfants en difficultés, des activités de 16h00 à 18h00 sont proposées, avec un goûter (bouteille d'eau, fruit et une collation), un soutien aux devoirs et des activités sportives ludiques et variées, deux fois par semaine (allant de vacances à vacances).
- Les activités sportives proposées sont variées, il n'y a pas de notion de compétitions.
- Après la Toussaint, une fois que le dispositif est mis en place et stabilisé, les jeunes reçoivent un paquetage (deux maillots de sport, gourde, casquette, coupe vent) à l'effigie du dispositif, pour améliorer le sentiment d'appartenance.
- Des outils ont été créés pour favoriser les informations sur la nutrition (aliments en plastique).
- Les encadrants, notamment sur la partie aide aux devoirs, ont un niveau scolaire universitaire (Bac+2).

Les partenaires du projet/ de l'action

- Un partenariat a été lié avec la municipalité de Clermont Ferrand, notamment sur la collaboration d'un ETAPS de la ville. Ce partenariat est formalisé dans une convention entre trois parties, l'éducation nationale, la ville et le club de l'ASM.
- Deux salariés et deux bénévoles animent l'aide aux devoirs.
- L'académie de Clermont Ferrand soutient le déploiement du dispositif dans deux de ses écoles
- La fondation Play International (Play Pédagogie) qui participe à l'organisation de débats sur les problématiques de mixité, de violence etc.
- L'entreprise Techpro qui est une entreprise auvergnate qui fabrique des portails et souhaite soutenir les initiatives de responsabilité sociétale et citoyennes de l'ASM Omnisport.
- Le club est financé pour plus de la moitié par la Fondation d'entreprise Michelin et il est également propriétaire de ses infrastructures. Une convention est signée chaque année, avec des objectifs sociétaux qui vont au-delà de la pratique sportive.

L'évaluation

Un bilan est effectué sur les activités proposées avec les jeunes : « on les sollicite, on fait un bilan avec eux aussi pour savoir les activités qu'ils ont aimées, celles qu'ils ont moins aimées, et celles qu'ils aimeraient faire. » Le critère principal de l'évaluation est la réussite scolaire au niveau de l'Éducation nationale. Le critère secondaire est l'inscription dans une pratique sportive et plus largement, l'adoption d'un comportement physiquement actif. Il y a un suivi à long terme jusqu'en 3^{ème} au collège.

Les limites du projet/ de l'action

Une des difficultés liées au projet est la logistique (organisation des plannings, réservation de salle, programmation des séances, courses) et le coût (48€/semaines, plus les goûters pour chaque enfant), qui nécessitent de trouver des ressources humaines et financières.

Une des limites à l'élargissement et à la pérennisation du projet repose sur les infrastructures et la réservation des installations pour les années futures. Une salle dédiée au dispositif, notamment pour l'aide aux devoirs, où il est possible de refaire la décoration et de l'adapter au dispositif serait un plus, car à l'heure actuelle, ces activités sont faites dans une salle de réunion utilisée aussi pour des formations.

Si c'était à refaire

Au départ, les activités démarraient à 16h pile, ce qui demandait aux enfants de quitter la classe un peu plus tôt et créait un conflit temporel sur la fin des activités scolaires. Les activités commencent à 16h15 maintenant.

Un des points de réussite est que les jeunes qui ont suivi le dispositif s'inscrivent dans le milieu associatif sportif ou au sport scolaire (45% pratiquent en club).

Un second point de réussite est la diminution des dégradations des installations, notamment au tennis, où l'école Jaune et Bleu a animé des activités avec les jeunes. Il n'y a plus de soirées, de saccages ou d'insultes, parce que ce sont les frères ou sœurs aînés des jeunes qui viennent dans le cadre du dispositif.

En conclusion

« L'École Jaune & Bleu », lancée en 2017 par l'ASM, est un projet pédagogique à l'attention d'enfants d'écoles primaires situées en Quartiers Prioritaires de la Ville.

Depuis le lancement du projet 199 enfants ont participé au projet.

Il associe les acteurs de la cité pour permettre l'intégration par le sport des jeunes en difficultés scolaire et sociale.

Il a pour vocation d'utiliser le sport comme levier d'apprentissage des fondamentaux de l'école primaire, tout en appliquant une pédagogie innovante pour stimuler l'intérêt des élèves.

« L'École Jaune & Bleu » a reçu le prix national « Fais-Nous Rêver » décerné par l'APELS* en 2018. Dans le cadre des Trophées Club + organisés par le CNOSF en 2019, l'ASM a également remporté le 1er prix dans la catégorie Cohésion Sociale au titre de son programme Sport Avenir Jeunesse. Cette distinction récompensait les actions de terrain portées par des associations, des fédérations, des entreprises et des maires qui s'engagent dans des politiques locales d'éducation par le sport et qui font du sport un outil de performance sociale. « L'École Jaune & Bleu » en est une parfaite illustration.

Éléments clés au regard de la Charte d'Ottawa

- > La création de l'ASM Omnisports avait déjà en 1911, une vocation à proposer du sport pour tous
- > Le club travaille avec son écosystème pour développer de l'éducation permanente, du sport-santé, du sport pour tous
- > L'école Jaune et Bleu entre dans les dispositifs nationaux des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

- > L'école Jaune et Bleu offre la possibilité à l'ASM Omnisports de travailler l'éducation permanente et d'utiliser le sport à des fins éducatives scolaires et pour la santé
- > Par l'école Jaune et Bleu, la mixité sociale et culturelle est favorisée au sein du club

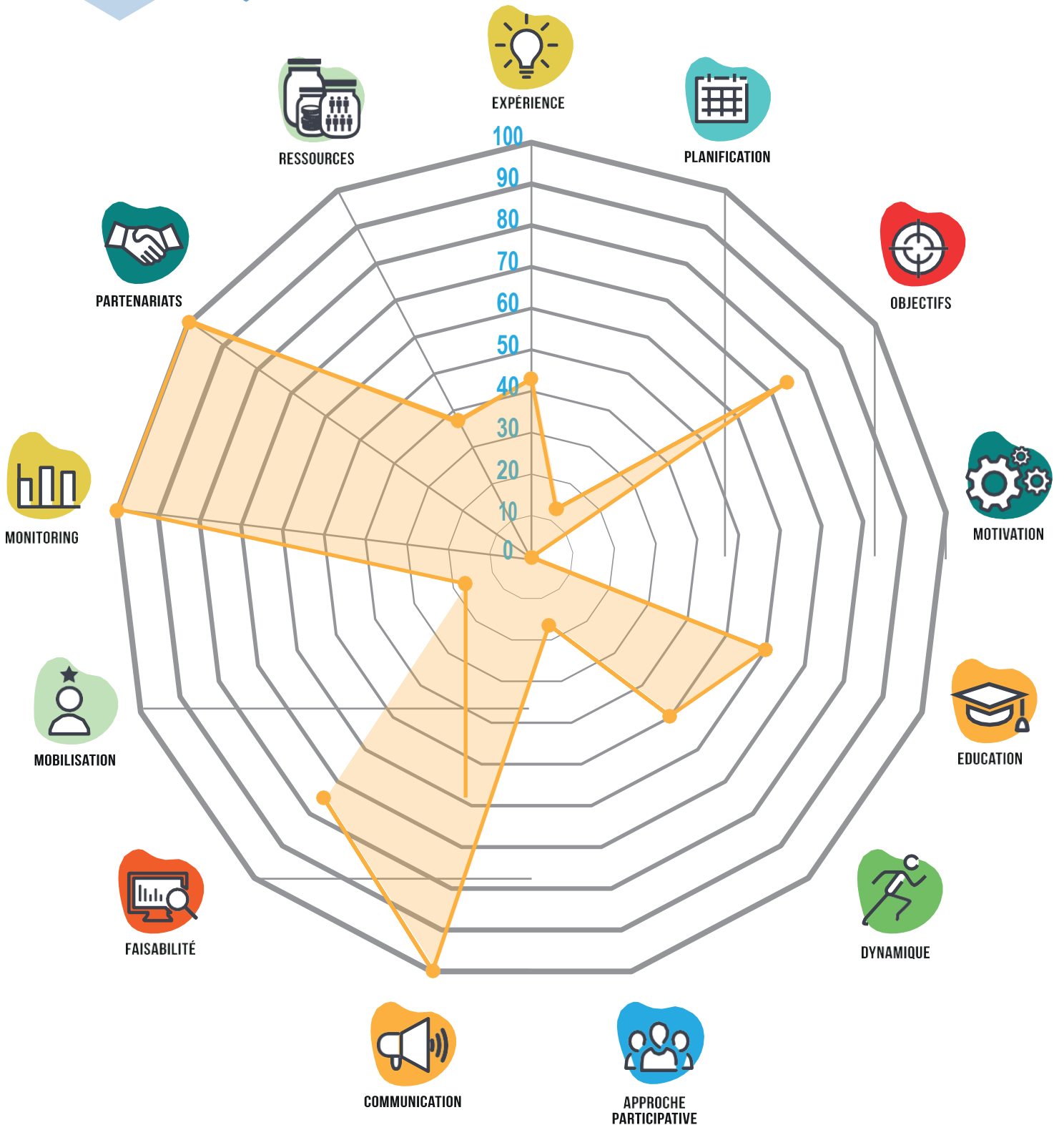


- > L'ASM Omnisports souhaite fortement jouer un rôle actif dans le développement et la réussite scolaire des jeunes du QPV où il est implanté, pas seulement développer de jeunes sportifs performants ou de loisirs.

- > L'ASM Omnisports joue un rôle très actif au sein du QPV où elle est implantée, que ce soit pour du sport de haut-niveau, du sport pour tous, ou de l'intégration par le sport
- > De nombreux partenaires, publics et privés collaborent pour soutenir l'école Jaune et Bleu
- > Le lien avec les écoles du quartier et le dispositif de collaboration proche entre le sport et l'école permet une prise en charge globale des jeunes

- > Par les activités proposées, les jeunes adaptent leurs comportements de santé (alimentation), travaillent leur concentration-attention, leurs compétences psycho-sociales et développent un goût pour une pratique sportive

Éléments clés au regard du modèle du club de sport promoteur de santé



Éléments clés au regard du modèle du club sportifs promoteur de santé



Communication

Créer un plan de communication (COM1) : tes agences de communication de l'ASM Omnisports ont développé des supports et outils de marketing pour diffuser le dispositif de l'école Jaune et Bleu.

Communiquer avec 1 seul message, un slogan (clair, explicite et compréhensible) (COM2) : Le nom de l'école Jaune et Bleu, ainsi que les messages clé ont été travaillés par le club pour avoir un discours adapté aux interlocuteurs.

Assurer la communication interne au club de sport (COM3) : le dispositif est diffusé en interne au club, comme les autres activités du club, sur les réseaux sociaux, lors de l'AG.

Assurer la communication externe du club de sport (COM4) : le dispositif est diffusé à l'externe, notamment grâce au plan de communication établi.

S'assurer que le club de sport communique avec tous les partenaires (COM5) : Une attention spécifique est portée à l'établissement de relations durables avec les partenaires, par une disponibilité importante et des échanges en face-à-face.



Dynamique

Tenir compte des interactions entre l'individu et son environnement, lors de la définition des objectifs de promotion de la santé (DYN2) : tous les niveaux de l'ASM Omnisports (du bureau aux parents, en passant par les dirigeants, entraîneurs et partenaires) ont été sollicités dans la construction de l'action par diverses consultations.



Education

Soutenir les dirigeants et les entraîneurs à s'engager activement dans l'acquisition de connaissances et de compétences pour promouvoir la santé (EDU1) : les éducateurs de l'école Jaune et Bleu et également d'autres dispositifs sont accompagnés par le club, dans une réflexion générale, mais aussi dans la prise en charge spécifique de leur groupe pour promouvoir la santé.

Adapter individuellement le soutien aux dirigeants et aux entraîneurs en fonction du public qu'ils encadrent (tutorat, cours, e-learning) (EDU2) : la responsable de l'action a veillé à accompagner individuellement chaque entraîneur participant à l'école Jaune et Bleu, pour les sensibiliser aux spécificités du public.

Encourager les dirigeants et les entraîneurs à se soutenir mutuellement pour promouvoir la santé (EDU3) : c'est toute une équipe, au niveau du pôle avenir jeunesse, mais également au niveau du club, qui se préoccupe du rôle citoyen que le club peut jouer au sein de la société et plus précisément du QPV au sein duquel il est implanté.

Créer des outils et des formations pour soutenir la promotion de la santé au sein des clubs de sport (EDU5) : des outils pour sensibiliser les jeunes, mais également accompagner les responsables des sections investis dans les activités proposées aux jeunes ont été développés dans la mise en place de l'action.



Expérience

Identifier les expériences antérieures du club de sport en matière de promotion de la santé (EXP1) : l'ASM Omnisports se base sur plus de 100 ans d'expérience pour proposer différentes pratiques sportives et actions de promotion de la santé. L'École Jaune et Bleu est dans la lignée d'autres actions antérieures.

Identifier la volonté organisationnelle en faveur de la promotion de la santé (EXP2) et identifier les raisons de l'engagement en faveur de la promotion de la santé (EXP3) : l'ASM Omnisports a une volonté forte de développer la promotion de la santé dans toutes ses actions, pour jouer un rôle actif dans le quartier au sein duquel il est implanté.

S'appuyer sur un diagnostic évaluant les besoins et attentes pour mettre en place les actions de promotion de la santé (EXP6) : une consultation de l'écosystème du club est mise en place, notamment avant de lancer une action comme l'école Jaune et Bleu.

S'appuyer sur des expériences d'autres clubs de sport dans le développement de la promotion de la santé (EXP7) : l'idée de cette action vient du PSG.



Faisabilité

Évaluer régulièrement les ressources financières mobilisées (FAIS1) et évaluer régulièrement les ressources humaines mobilisées (FAIS2) : les ressources financières sont évaluées toutes les années et chiffrées de manière très précises par les responsables du projet. Il en va de même pour les ressources humaines.

Évaluer régulièrement le temps dédié à l'atteinte des objectifs (FAIS4) : le temps dédié par le club à la logistique, la mise en place des activités de l'école Jaune et Bleu sont identifiés et chiffrés par le club. Le temps de démarchage de partenaires et de création d'outils est moins chiffré, mais fait partie du développement du programme.



Objectifs

Définir des objectifs de la promotion de la santé (OBJ1) et rédiger et documenter formellement les objectifs de promotion de la santé (OBJ2) : les objectifs du dispositif ont été définis et rédigés dans divers supports, notamment dans des dossiers d'appel à projets, dans des clips vidéo ou dans le projet éducatif du club.

Prendre en compte la manière dont les personnes appréhendent leur santé lors de la définition des objectifs de promotion de la santé (OBJ4) : les objectifs ont été définis après une consultation de l'écosystème de l'ASM Omnisports.



Mobilisation

Identifier et mobiliser un ou plusieurs représentants en interne en promotion de la santé au club de sport (MOB3) : les responsables du dispositif sont bien identifiés au sein de l'ASM Omnisports, par les dirigeants, les entraîneurs, les partenaires et le public ciblé.

Mobiliser les décideurs et élus locaux pour promouvoir la santé au sein des clubs de sport (MOB5) : en s'insérant dans le dispositif QPV, le programme sollicite le soutien des élus locaux à nationaux.



Monitoring

Collecter ou répertorier les petites améliorations en vue d'atteindre les objectifs de promotion de la santé (MON1) : un suivi proche des jeunes, mais également de l'investissement des partenaires et de la logistique de l'activité, pour une adaptation en fonction des besoins du public est réalisé par le responsable du dispositif.

Suivre toutes les activités de promotion de la santé entreprises dans le club de sport (MON2) : les activités, ainsi que les sorties sont répertoriées et suivies par le responsable du dispositif.

Suivre les effets des actions à court terme (changements sur 1 saison sportive) (MON3) et suivre les effets des actions à long terme (changements au-delà d'une saison sportive) (MON4) : les effets du programme sont suivis du CM2 à la quatrième, notamment sur la réussite scolaire et l'investissement dans une pratique sportive associative ou scolaire.

Suivre les politiques de promotion de la santé du club de sport (MON5) : ce dispositif reflète l'application des principes généraux du club et de sa politique sportive et citoyenne.



Approche participative

Identifier et valoriser chaque action de promotion de la santé (APP4) : les actions mises en place au sein du dispositif sont identifiées et valorisées en interne et externe à l'ASM Omnisports.



Partenariats

Identifier des partenaires pour mettre en œuvre des actions de promotion de la santé (clubs de sport, agences, collectivités territoriales, professionnels de santé...) (PART1) : un travail important de recensement de nouveaux partenaires est réalisé en continu, en fonction des opportunités.

Définir les modes de collaboration avec les partenaires existants et à venir (définir les rôles, partager les expériences, les termes du contrat, l'évaluation des résultats, le pouvoir égal des partenaires...) (PART2) : les modes de collaboration et d'investissement des différents partenaires, ainsi que leur rôle dans le dispositif est bien défini avec le responsable du dispositif.

Construire une culture commune avec les partenaires existants et à venir (confiance, reconnaissance, temps partagé...) (PART3) : une attention particulière est portée aux échanges et à la confiance avec les partenaires du dispositif.



Planification

Tenir compte de la durabilité des actions de promotion de la santé (PLAN6) : la pérennité des actions est considérée dans la mise en place du dispositif.



Ressources

Evaluer les ressources financières disponibles (subventions, sponsors) pour investir dans la promotion de la santé (RES1) et évaluer les ressources humaines disponibles (temps consacré au bénévolat, turnover du personnel) à investir dans la promotion de la santé (RES2) : les ressources disponibles pour l'école Jaune et Bleu sont évaluées de manière régulière.

Evaluer les compétences et les connaissances actuelles dans le club de sport disponibles pour promouvoir la santé (RES3) : le club est conscient des compétences mobilisables (pour créer les outils et organiser l'action) et à mobiliser, notamment sur l'évaluation, pour promouvoir la santé.

Identifier les financements mobilisables pour promouvoir la santé (RES5) : le club sollicite les collectivités territoriales pour financer l'école Jaune et Bleu.



PROSCeSS

PRoMOTION de la Santé dans les Clubs Sportifs

UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

Santé
publique
France

UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

